



Direction des
Ressources Humaines

Arrêté n°060-2022

La Présidente de l'UBS arrête :

Article unique :

La composition de la commission ad-hoc de l'UBS pour le recrutement d'un enseignant contractuel du second degré – campagne 2022 est fixée comme suit :

| Poste à pourvoir | Commission |
|---|---|
| Enseignant Contractuel 2 nd degré « Chimie » UFR SSI N° RCE114 | <p>➤ Président.e : Philippe MAES, MCF et représentant du directeur de l'UFR SSI</p> <p>Membres :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Sébastien LE GALL, VP CA-RH➤ Véronique LE TILLY, MCF➤ Isabelle BEBIN, PRCE➤ Marie-France BEDOUX, PRCE |

Fait à Lorient, le 22 juin 2022

La Présidente,

Virginie DUPONT

Signé par : Virginie Dupont
Date : 23/06/2022
Qualité : La Présidente

